



ACQUÉRIR LES BASES DES OBLIGATIONS LÉGALES EN ENVIRONNEMENT

Valider sa conformité réglementaire

FORMATIONS COURTES

INITIATION

DIST.

Ref. : 8940109

Durée :
0,3 jour - 2 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 580 € HT

Repas inclus

OBJECTIFS

Identifier les principaux textes du droit de l'environnement
Comprendre les principes de la conformité réglementaire
Déterminer les réglementations applicables à son installation

EVALUATION

Pour découvrir votre protocole FOAD, [cliquez ici](#)

POUR QUI ?

Responsables administratifs, financiers, RH, secrétaires généraux...
Juristes généralistes
Toute personne souhaitant identifier et comprendre les enjeux et les règles environnementales pesant sur son activité

PRÉREQUIS

Connaître l'activité de son entreprise ou organisation et le type de substances utilisées le cas échéant

COMPÉTENCES ACQUISES

Identifier les principales réglementations auxquelles son activité doit se conformer

PROGRAMME

Pendant
Acquérir les bases des obligations légales en environnement

60 minutes pour identifier les principes et les règles encadrant les obligations légales en environnement

- Identifier les principaux textes européens et nationaux établissant les règles en matière de droit de l'environnement
- Définir les principaux domaines du droit de l'environnement : eau, air, déchets, sites et sols pollués
- Comprendre les principes de la réglementation et de la nomenclature ICPE

15 minutes pour s'exercer sur la réglementation applicable à son entité

À partir des explications apportées durant la 1ère heure, recherche des textes applicables à son activité

Exercices d'application : identification de la rubrique ICPE à laquelle l'activité de son entreprise est rattachée et des textes associés

45 minutes pour échanger sur les bonnes pratiques et astuces

Partage d'expériences : les enjeux et risques en cas de non conformité environnementale

- La démarche à mettre en œuvre pour s'assurer de la conformité de son entreprise
- Les sanctions et responsabilités encourues



INTERVENANTS

Arnaud VERMERSCH
DS AVOCATS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

La classe virtuelle est un procédé pédagogique innovant permettant une réelle interaction entre le formateur et les participants. A distance, ils interagissent en toute fluidité et évoluent sur une plateforme modulable.

Cette formation, proposée intégralement à distance requiert quelques modalités techniques : avoir une sortie audio sur son ordinateur et avoir une webcam.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

